



INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE

La Présidente a ouvert le CA en nous adressant ses **meilleurs vœux pour l'année 2025**. Comme elle l'a déjà annoncé dans son courrier à l'ensemble de la communauté, nous pouvons nous attendre à une année exceptionnellement riche pour notre établissement, mais aussi à des difficultés liées au contexte politique et financier national.

Un point a été présenté sur le **dispositif de soutien à Mayotte** que notre université a déployé en direction de nos étudiant·es suite à la catastrophe qui a dévasté l'île. En effet, 367 étudiantes et étudiants de notre université ont été identifié·es comme ayant des attaches à Mayotte (dont 259 boursiers). Une rencontre a été proposée à l'ensemble de ces étudiant·es en décembre. Une cinquantaine d'étudiant·es étaient présent·es et ont pu être informé·es par la direction et les services de l'établissement, le CROUS, le SIMPPS ainsi qu'une médiatrice académique dédiée à cette question. Un ensemble de mesures ont ainsi pu être rappelées : aides sociales, soutien psychologique, aide alimentaire, ou bien mises en place spécifiquement : 100 000€ sont disponibles sur notre fonds CVEC (800€ maximum par étudiant·e) en plus de l'aide nationale (bourse d'urgence de 300€ par étudiant·e, gérée par le CROUS). Un dialogue important avec l'État a pris place via le rectorat. Il n'est par contre plus question de délocaliser les formations universitaires de Mayotte, le centre universitaire étant en capacité de rouvrir prochainement.

Un **nouveau gouvernement** a été mis en place le 23 décembre mais celui-ci ne comprend malheureusement plus de ministère de plein exercice pour l'Enseignement supérieur et la recherche comme c'était le cas précédemment. Philippe Baptiste a été nommé ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche auprès de la Ministre Élisabeth Borne. Nous attendons les premières prises de contact avec la communauté académique.

Concernant l'**Université de Toulouse**, le 1er CA transitoire du nouvel EPE a eu lieu en décembre : cette phase transitoire durera jusqu'aux élections des conseils centraux programmées au mois de mars. De son côté, le Collège de coordination s'est également réuni une première fois, début janvier, ce qui a permis de définir le périmètre de son format restreint (Collège de coordination restreint), une étape nécessaire pour établir le règlement intérieur définitif de l'EPE et stabiliser les conventions d'association.

Enfin, au sujet du **budget 2025**, dans l'attente de l'adoption d'une loi de finances, notre établissement ne dispose pour l'instant que d'un premier versement de 25% du budget initialement prévu, ce qui permet d'assurer les affaires courantes mais contraint l'engagement de crédits sur de nouveaux projets. La présidente a exprimé son inquiétude sur le versement du COMP 2025-2027 (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance) en 2025, dont un éventuel retard de paiement pourrait mettre en péril les actions prévues sur l'année 2025.

VIE INSTITUTIONNELLE

Le calendrier du processus d'**auto-évaluation** de notre université, préalable à l'évaluation par le Hcéres est totalement établi et a été diffusé auprès des composantes et des unités de recherche. Rappelons que ce processus se décline en 3 domaines pour ce qui est de notre établissement, avec des évaluations distinctes : établissement, formation et recherche. Une quatrième rubrique portant sur la politique de site vient s'ajouter et sera travaillée avec nos partenaires.

Le travail est d'ores et déjà engagé au niveau de l'ensemble de la communauté. Parallèlement, nous devons déposer les **axes stratégiques de notre prochain Contrat quinquennal (2027-2031)**, lesquels s'inspireront largement du travail collaboratif réalisé ces derniers mois pour l'élaboration du Schéma directeur Développement durable & responsabilité sociale et environnementale (DDRSE) de l'UT2J.

Nos trois rapports d'auto-évaluation devront être communiqués au Hcéres entre mai et juin prochains. L'évaluation du Hcéres est attendue pour février 2026. Notre projet d'offre de formation pour la prochaine accréditation sera à déposer en avril 2026.

Malgré la grande incertitude financière dans laquelle se trouvent les universités, les services du ministère émettent l'hypothèse qu'une partie du financement des établissements pourrait à nouveau être liée aux contrats quinquennaux et donc, notamment, à notre offre de formation.

FORMATION ET VIE UNIVERSITAIRE

Le CA a eu à se prononcer sur le **schéma directeur de la vie étudiante**. Il s'agit d'une obligation qui est faite aux établissements de se doter d'un schéma directeur pluriannuel dans ce domaine.

Ce travail collectif a permis de **mesurer la diversité et la qualité des actions déjà mises en place**. En effet, le document final réunit les diverses actions portées par notre université, qu'elles soient issues du contrat quinquennal actuel ou du COMP 2025-2027 récemment élaboré. Dans le même temps, ce schéma est une opportunité de **mieux structurer notre politique et nos actions à destination des étudiantes et des étudiants, et donne un cadre pour les 4 prochaines années**.

De l'avis de celles et ceux y ont pris part à ce chantier, le travail a été efficace. Six groupes de travail ont été mis en place et les discussions ont été constructives. Le schéma directeur se décline en **5 axes** :

- Faire de la vie étudiante un levier de notre action en matière de Développement Durable et de Responsabilité Sociétale, selon une approche globale
- Répondre à la précarité étudiante et faciliter la vie étudiante tout en sécurisant les parcours
- Faire des campus des lieux de vie, de socialisation et de citoyenneté
- Favoriser et reconnaître l'engagement des étudiant-es et co-construire avec elles et eux une politique de vie étudiante
- Accompagner et dynamiser la vie étudiante dans les Villes universitaires d'équilibre.

Par ailleurs, **8 grandes thématiques** structurent ce schéma :

- accueil et intégration ;
- handicap ;
- action sociale, précarité et travail étudiant ;
- santé et prévention ;
- logement, restauration et mobilité ;
- activités sportives et culturelles ;
- vie de campus ;
- engagement étudiant et citoyenneté.

Nous saluons le travail ambitieux porté par le Vice-président délégué à la vie universitaire et réalisé avec les différentes actrices et acteurs de l'établissement.

Le schéma directeur, présenté au préalable en CFVU (vote unanime) a recueilli un avis très favorable du CA, avec (27 voix pour, 4 abstentions). Il sera prochainement mis à disposition de la communauté.

Nous vous souhaitons une bonne année 2025 !